

Cadre Appel à Projets de la FR Agorantic

« Données et Open Data »

Année 2022

Calendrier

7 avril 2022	Lancement de l'appel à projet
30 juin 2022	Date limite de dépôt des projets
16 décembre 2022	Date limite de dépense des fonds

Soumission des projets

Vos projets devront être envoyés à l'adresse suivante : agorantic@univ-avignon.fr

Ils seront transmis au format PDF et titrés : **ACRONYME-AAP-Données-Agorantic-2022.pdf**

Contexte

L'ouverture des données publiques est devenue une obligation pour toutes les collectivités locales depuis l'adoption de la loi pour une République Numérique (loi du 7 octobre 2016). Pour les organismes publics, ouvrir davantage leurs données doit se traduire par des réutilisations plus fréquentes et plus larges. Différents niveaux d'ouverture sont constatés, du simple dépôt des données brutes sur un espace partagé à la mise en place de normes qui aident à augmenter l'utilité de l'open data.

Comme levier de sa politique scientifique, la FR Agorantic met en place, sur la dotation d'Avignon Université et CNRS, un appel à projets fléché sur la question des données et de l'open data.

Objectifs

- valoriser les résultats et méthodologies de recherche en développant l'ouverture des données et/ou des codes sources logiciels pour permettre leur réutilisation par les chercheurs de la FR, d'autres chercheurs et les professionnels concernés.
- Consolider les bases de données existantes (nettoyage, structuration, interopérabilité, ouverture, documentation et accessibilité), les logiciels et en assurer la maintenance.
- Travailler sur la question de la qualité des données en tant que condition d'un OpenData efficient : qualité (fiabilité / homogénéité) des données au départ (modalités de recueil, et de structuration, refus ou obstruction des sources, etc.) ; homogénéité des contenus ; exhaustivité de l'information ; accessibilité et exploitabilité ; modes de gouvernance pour la production et la diffusion ; maintenance.
- Comparer, d'actualiser et de croiser des sources de données différentes traitant d'un même objet.

Parallèlement, devra être mise en place une approche critique des pratiques des acteurs et une réflexion épistémologique sur la donnée en tant que ressource pour la recherche mais aussi en tant qu'objet de recherche.

Éligibilité

Le porteur du projet doit être rattaché à un laboratoire membre de la FR Agorantic. Le projet doit associer au moins 2 laboratoires couvrant des champs disciplinaires différents dont l'un au moins est membre de la FR

Dépenses éligibles (fonctionnement) : prise en charge de prestations, gratification de stagiaires, missions et achat de logiciels et de petits matériels.

Dépenses non éligibles : investissement/équipement (supérieur à 600€), organisation de journées d'études (fait l'objet d'un appel à projet dédié)

Important : Les sommes attribuées feront l'objet d'un transfert au laboratoire du porteur de projet et devront impérativement être **dépensées avant le 16 décembre 2022**.

Critères d'évaluation

- la **qualité scientifique** et la clarté du projet (problématique, méthodologie, résultats attendus ...).
- la prise en compte des **objectifs** de l'appel à projet
- la dimension **interdisciplinaire** (au minimum 2 laboratoires de disciplines différentes dont un membre de la FR Agorantic doivent être associés) ;
- les éventuels **partenariats** et les formes de **valorisation** envisagées
- l'adéquation des moyens demandés avec la réalisation du projet

Structure du document attendu (maximum 5 pages au format pdf)

Éléments de présentation (Titre du projet, nom du porteur, laboratoire(s) associé(s))

Résumé du projet (max 1000 caractères)

1. Contexte, positionnement et objectifs
2. Questionnement scientifique en rapport avec l'intitulé de l'appel
3. Méthodologie
4. Résultats attendus et caractère innovant de la recherche
5. Dimension interdisciplinaire (champs disciplinaires associés) et cohérence par rapport à la thématique « Culture, Patrimoines, Sociétés Numériques »
6. Partenariats extérieurs envisagés
7. Valorisation (si prévue) : déclaration d'invention permettant de valoriser un savoir-faire, une base de données ou un logiciel
8. Budget prévisionnel (dont financements complémentaires le cas échéant)

Pour tout complément d'information - contact : agorantic@univ-avignon.fr